



Ordonnance d'injonction de payer

Par **ouille_old**, le **17/12/2007** à **13:26**

Bonjour,

j'ai été radié des assedic car je ne m'étais pas présenter à un rendez vous. en effet, je devais assister à un rdv à 10h alors que j'ai reçu la lettre peu avant 12h le jour même.

Suite à cette radiation j'ai pris rendez-vous avec mon conseiller assedic et apparemment ce problème été résolu. Aujourd'hui 6 mois plutard, je reçois une ordonnance d'injonction de payer pour une raison de trop perçue!!!

Que dois-je faire????

Je demande un rdv au assedic, ils me disent après un long discours que je dois voir cette affaire avec l'ANPE et l'ANPE me renvoie au assedic!!!

Cependant le temps presse!

Merci de me répondre